
PLAN DE COURS
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Sigle : SOC-8235 **Groupe :** 40

Titre : Théories socioéconomiques

Session : Hiver 2020

Enseignant : Jean-Marc Fontan

Téléphone : 514-987-3000 poste : 0240#

Bureau : A-5276 – Pavillon Hubert-Aquin, 1255 rue St-Denis

Courriel : Fontan.jean-marc@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

Théories socioéconomiques : SOC 8235-40

Descripteur

Dans une perspective épistémologique, analyse de l'émergence, du développement et du renouveau de la pensée sociologique portant sur l'interprétation et la compréhension du rapport « économie et société ».

Regard critique sur les différents paradigmes, écoles de pensée et concepts clés mis en scène pour expliquer, à partir d'un regard sociologique, des phénomènes sociaux à vocation économique.

Objectif du séminaire

Le séminaire a pour objet principal de développer, de compléter ou d'approfondir vos connaissances sur les théories de la sociologie économique.

Cet objectif sera atteint à l'aide d'une pédagogie de travail de type séminaire.

Plan de travail

- **9 janvier** : Plan de cours / Entente d'évaluation / Posture d'enseignement / Éléments conceptuels clés
 - Syllabus
 - Entente d'évaluation
 - Posture de l'enseignant : les théories socioéconomiques à l'aune de la transition sociale et écologique
 - Cartographie de concepts clés

- **16 janvier** : Trois modèles théoriques explicatifs du fonctionnement systémique de sociétés européo-centrées en processus & dynamiques de modernisation [Europe de l'ouest et Amérique du Nord]
 - *Adam Smith* : éthique personnaliste et centralité institutionnelle de l'économie – le « **Marché** vecteur de paix sociale » – comme élément épistémique organisateur du « doux vivre ensemble »
 - *Wilhelm Friedrich Hegel* et la centralité du politique – « **l'État** », instance privilégiée d'incarnation de l'intérêt public // instance historique liée à la mesure (James Scott) et au monopole de la violence physique légitime (Max Weber) : l'État moderne serait-il « LE » contrepois requis pour répondre / réguler les apories du marché libéral d'Adam Smith ?
 - *Alexis de Tocqueville* et la liberté d'association : la « **Société civile** du Nouveau Régime » comme champ de médiation et de liberté à fonction institutionnelle complémentaire aux champs du Marché libéral et de l'État représentatif. Fonction héritée du **Tiers état** de l'Ancien Régime
 - *Pierre Dardot et Christian Laval* : Introduction. Le commun un principe politique.

-
- Thème 1 de discussion : La représentation du « sociétal » en trois grands champs institutionnels : est-ce une proposition théorique défendable ? Si oui, si non, quelle place dans un tel agencement institutionnel pour l'univers du **Commun** ?
 - **23 janvier** : L'épistémè moderne naissante : nouveau sentier civilisationnel de dépendance en définition, lequel est généré à partir d'une tension prenant place entre aux moins deux grandes postures idéologiques : les voies socialiste et libérale de représentation de l'historicité
 - *Saint-Simon* : Le modernisme socio-libéral, à l'interface des options « libérale et socialiste »
 - *Robert Owen* : Du réformisme libéral à l'utopisme socialiste
 - *Julien Chandelier* et les alternatives citoyennes. Le passage de l'ancien au nouveau : entre transition matricielle et révolution politique // entre voies réformiste et révolutionnaire...
 - Thème 2 de discussion : Quels éléments de continuité – quels éléments de rupture ?
 - **30 janvier** : Les fondements du matérialisme dialectique et proposition d'une théorisation matérialiste des processus transitionnels
 - *Denis Collin* : Karl Marx et Épicure – le rôle central de la conscientisation (effort d'agir – le labeur) (pour Karl Marx) dans le processus évolutif ('pensée et étendue' chez Baruch Spinoza) de conservation ou de dépassement (selon Wilfredo Pareto), dans une relation duale entre hégémonisme contre hégémonisme (tel que synthétisé par Karl Polanyi)
 - *Maurice Godelier* : Théorie de la transition chez Karl Marx
 - *Gaëlle Chapoix* : Double stratégie pour penser l'alternative : prévenir la récupération, faire émerger un nouveau sentier de dépendance
 - Thème 3 de discussion : Quelle place occupe la conscientisation dans l'évolution ? Quelle valeur accorder à la double stratégie ?
 - **6 février** : Dynamiques institutionnelles et transactionnelles dans l'organisation et la transformation socioéconomiques des sociétés
 - *Thorstein Veblen* – perspective évolutionniste sur la place des pulsions dans les processus et dynamiques institutionnelles
 - *John R. Commons* – le pouvoir de la négociation, du conflit et de la jurisprudence au cœur des transactions socioéconomiques et de la régulation institutionnelle
 - Thème 4 de discussion : en mettant à l'épreuve les initiatives du *Technopôle Angus* & du *Bâtiment 7*, deux approches issues du secteur « communautaire » du développement local : deux injonctions au changement, deux modes de mobilisation et deux scènes d'impact. Entre pulsionnel libertaire et action négociée du communautaire : comment penser l'alternative aujourd'hui ?

-
- **13 février** : L'école de la régulation
 - *Pascal Cuvelier* : L'école française de la régulation : fondements et présentation, éléments synthèse
 - *Jean-Marc Fontan* : L'école de la régulation, un projet inachevé.
 - Thème **5** de discussion I : Une « **grande théorie** », à partir d'une posture institutionnelle, est-ce toujours possible où souhaitable ?
 - **Remise du premier travail**
 - **Présentation des thèmes des travaux finaux**

 - **20 février** : L'école des conventions et l'économie des grandeurs
 - *Luc Boltanski* : L'école des conventions, économie des grandeurs et nouvel esprit du capitalisme, présentation synthèse
 - *Luc Boltanski et Arnaud Esquerre* (entretien) : Au-delà de la consommation ostentatoire, analyse du capitalisme de luxe
 - Thème **6** de discussion II : Quelle portée explicative ou performative accorder au « pragmatisme structuraliste » ?

 - **Semaine de lecture : du 24 au 28 février**

 - **5 mars** : Sociologie économique étatsunienne – des apports contemporains théoriques intermédiaires – l'apport d'intellectuelles hétérodoxes
 - *Viviana Zelizer* : La construction sociale des marchés et le sens social de l'argent
 - *Ellen Meiksins Wood* : Retour sur l'origine historique du capitalisme
 - *Rolande Pinard* : Quelle place pour les femmes dans l'économie : l'envers du travail
 - Thème **7** de discussion : Trois regards – trois dépassements illustratifs de voies d'expression des épistémès des Sud. Comment travailler à une plus grande écoute et reconnaissance des voix de la dissidence ?

 - **12 mars** : Développementisme en contexte de mondialisation
 - *Jean Renald Legouté* : Méta-analyse I : les approches/théories du développement
 - *Guy Bajoie* : Méta-analyse II : proposition de configuration pour une alternative développementale
 - *Comité New Deal de l'Est de Montréal* : En réponse à l'appel de la jeunesse québécoise pour une transition sociale, économique, culturelle et écologique, l'enjeu du développement territorial intégré pour l'Est de Montréal face aux ruptures qui seront induites par la cinquième révolution industrielle – celle liée au développement de l'intelligence artificielle.
 - Thème **8** de discussion : Développementisme « post ou hyper » développemental : comment penser le devenir sociétal ?

 - **19 mars** : Financiarisation solidaire – constats et perspectives
 - *Ben Fine* : La financiarisation libérale en perspective
 - *Jérôme Blanc et al* : Monnaie et finance alternatives
 - *Michel Lelart* : De la finance éthique à l'éthique de la finance

-
- Entrevue avec *Michel Aglietta* :
(<https://www.youtube.com/watch?v=Un3LvNDVQdQ>)
 - Thème **9** de discussion : Une financiarisation sociale est-elle possible ? À quelles conditions ?
 - **26 mars** : La question écologique est-elle soluble dans l'économie moderne ?
 - *Claudette Lafaye* et *Laurent Thévenot*, point de vue critique sur la possibilité d'une « cité écologique »
 - *François Praillet* : La transition sera d'abord culturelle ! L'économie verte, l'économie circulaire, l'économie sociale... Simplicité volontaire, décroissance...
 - Thème **10** de discussion : Comment penser éthiquement notre rapport social à l'écologie ?
 - **Semaine 1 de la période d'évaluation des enseignements**
 - **2 avril** : Quel rôle pour la science et l'université face à la proposition révolutionnaire pour l'avènement d'une civilisation du Commun ?
 - *Pierre Dardot* et *Christian Laval* : L'injonction civilisationnelle du Commun : Les principes pour une éventuelle révolution
 - *Élisabeth Abergel* ; *Jean-Claude Ravet* et *Jean-Marc Fontan* : Regards critiques sur les sciences et l'institution universitaire
 - Thème **11** de discussion : Quel rôle pour la « Science » ? Quelle mission sociale pour « l'Université » dans les processus et les dynamiques pro-transition en réponse aux crises actuelles ?
 - **Semaine 2 de la période d'évaluation des enseignements**
 - **9 et 16 avril** : Présentations étudiantes
 - Calendrier des présentations
 - **Remise du travail final : semaine du 13 avril**

Formule pédagogique

Chaque période de cours sera divisée en deux temps

- Premier temps, présentation théorique synthèse appuyée de textes à lire
- Deuxième temps, période d'échanges sur la matière du cours et le thème de discussion. Les textes et hyperliens, sauf exception, sont disponibles sur la plateforme Moodle

Évaluation

1. Participation active aux échanges à chaque cours : un total de 10 % des points sera accordé à ce travail participatif
2. Plan du travail de fin de session. Il sera à remettre au cours 6, le **13 février**, pour 20 % de la note finale. La proposition de travail devra être approuvée préalablement. Le projet de travail prendra la forme d'un document de 5 à 8 pages, dont :
 - Page couverture
 - Présentation – éléments de problématique, pertinence, plan de travail (2 à 3 pages)
 - Proposition d'une table des matières pour le travail final (1 page)
 - Bibliographie commentée : de 5 à 10 lignes par référence (article, livre, extrait d'interview, document vidéo, page web) pour 10 à 15 références (2 à 3 pages)
3. Présentation orale du travail final – au cours 14 ou 15 (**9 et 16 avril**) – pour 30 % de la note finale, temps disponible 30 minutes (exposé + période d'échanges).
4. Présentation écrite du travail de session, à remettre dans la semaine du cours 15, **entre le 13 et le 17 avril**, pour 40 % de la note finale. Le travail sera réalisé sur une base individuelle : d'une longueur de 20 à 25 pages dactylographiées, interligne 1.0 (Times New Roman) et normes usuelles de présentation et de rigueur scientifique¹. Le travail portera sur un objet ou une question traitée sous l'angle de la sociologie économique. Le travail pourra être en lien avec votre projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.

Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'UQAM

Une entente d'évaluation est signée par l'enseignant et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants :

Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf.

¹ Voir : https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf.

Bibliographie de base

- Beckert, J. et M. Zafirovski (edit.) (2011), *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge.
- Cusin, F. et D. Benamouzig, (2004), *Économie et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dobin, F., (2004), *The New Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Lévesque B., Bourque G. et E. Forgues, (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Raymond (de) A.B. et P.M. Chauvin (2014), *Sociologie économique, histoire et courants contemporains*, Paris, Armand Colin (Cursus).
- Smelser, N. et R. Swedberg, (ed.), (1995 & 2005), *The Handbook of Economic Sociology*, New York, Russell Sage Foundations.
- Steiner, P., (1999, 2005), *La sociologie économique*, Paris, coll. Repères, La Découverte.
- Steiner, P. et F. Vatin, (2009), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Triglia, C., (2002 [1998]), *Sociologie économique*, Paris, Armand Colin.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>